



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil douze, le seize mai, à 20h45, le Conseil Municipal de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann Juin, Maire.

Date de convocation : 11 mai 2012

Présents : Yann Juin, Michel Rougier, Jean-Pierre Roblin, Fabrice Brisson, Françoise Guigard, Sylvia Pain, Christine Trichet, Béatrice Gomit, Alain Bouvet, David Loutreuil, Robert Portier, Joël Deschamps.

Absents représentés : Béatrice Vinet par Sylvia Pain, Virginie Vincendeau par Françoise Guigard.

Absents non représentés : Emmanuel Mandon, Christine Guézou, Paul Couzard, Yvan Bailly et Pascale Buronfosse Bjaï.

Secrétaire de séance : Sylvia Pain

2012 – 01/05 – DM1 budget Principal de la commune

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Section Investissement

Opération	Dépenses
76	+ 538,52 €
97	- 538,52 €

2012 – 02/05 – DM1 budget annexe du camping municipal

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Section d'investissement

Articles – Opération	Dépenses
2313 - 100	- 663,69 €
1641	+ 663,69

2012 – 03/05 – Subventions aux associations

Rapporteur : Françoise Guigard

Vu la charte de la vie associative,

Vu les propositions de la Municipalité du 10 mai 2012,

Vu l'enveloppe budgétaire inscrite au BP 2012 article 6574,

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions de la manière suivante :

Associations	Fonctionnement	Investissement	Projets
Esnandis			30.000 €
Espace Camaïeux	4.160 € (tronc commun)		

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal approuve le versement des subventions telle que présentées ci-dessus et autorise le versement des subventions de fonctionnement en une seule fois.

Chaque convention règle les modalités.

Ne prennent pas part au vote : Yann Juin, Alain Bouvet et David Loutreuil

2012 – 04/05 – SEMDAS ; Compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2011

Rapporteur : Michel Rougier

Conformément au contrat de mandat de Maîtrise d'ouvrage, la SEMDAS doit transmettre chaque année à la collectivité le compte-rendu d'activités de l'opération : Extension et restructuration d'équipements publics. Et ce en vue de son approbation.

Lecture est faite de ce document.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu 2011 établi par la SEMDAS.

2012 – 05/05 – Salle Jean Audineau : demande de subventions

Rapporteur : Joël Deschamps

Après deux années de pause dans les travaux liés à la salle municipale Jean Audineau, il est proposé de poursuivre la rénovation de cet équipement avec la réfection des sols et la réhabilitation complète des sanitaires en créant un espace pour les personnes à mobilité réduite.

La mairie d'Esnandes a lancé une consultation le 2 avril 2012,

La commission technique s'est réunie le 9 mai 2012 et propose de retenir les entreprises suivantes :

- réfection des sols ; Rési Découp pour un montant total de 17.500 € HT
- réhabilitation des sanitaires ; Hervé Thermique pour un montant total de 33.549,42 €HT.

Les travaux se dérouleront entre le 23 juillet et le 10 août 2012.

Après en avoir délibéré,

Monsieur le Maire propose de confirmer le choix de la Commission technique et de déposer les dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime, du Conseil Régional et de la Préfecture.

Questions diverses :

Michel Rougier fait connaître la date du 4 juillet (à 18 heures) pour le recensement des besoins sociaux sur le territoire communal. Cette étude est réalisée par le cabinet Compas.

Fabrice Brisson fait savoir que les travaux de la piscine sont terminés pour une ouverture début juin.

Michel Rougier confirme la mise en place du calendrier de la natation scolaire avec les écoles de Charron, Andilly, Villedoux et Esnandes. Les transports seront assurés comme les années précédentes et le maître nageur sera également le même.

Françoise Guigard se félicite du bon déroulement du concert de Jazz le 12 mai, est allée assister au tournage du film le 9 mai à la pointe Saint Clément et confirme la date du 2 juin pour le concert de Chant'Esnandes. Ce samedi 2 mai ; ne pas oublier non plus la course de la balénière.

Joël Deschamps invite chacun à l'inauguration du stade de football le dimanche 26 après le match de 4^{ème} division de district FC Côtier/US Charron contre Marans/Stade 2.

Yann Juin adresse ses plus sincères félicitations à Sylvia Pinel, Députée du Tarn et Garonne, qui vient d'être nommé ministre déléguée chargée de l'artisanat, du commerce et du tourisme. Sylvia Pinel est venue à deux reprises à Esnandes.

Fin de séance : 21h30